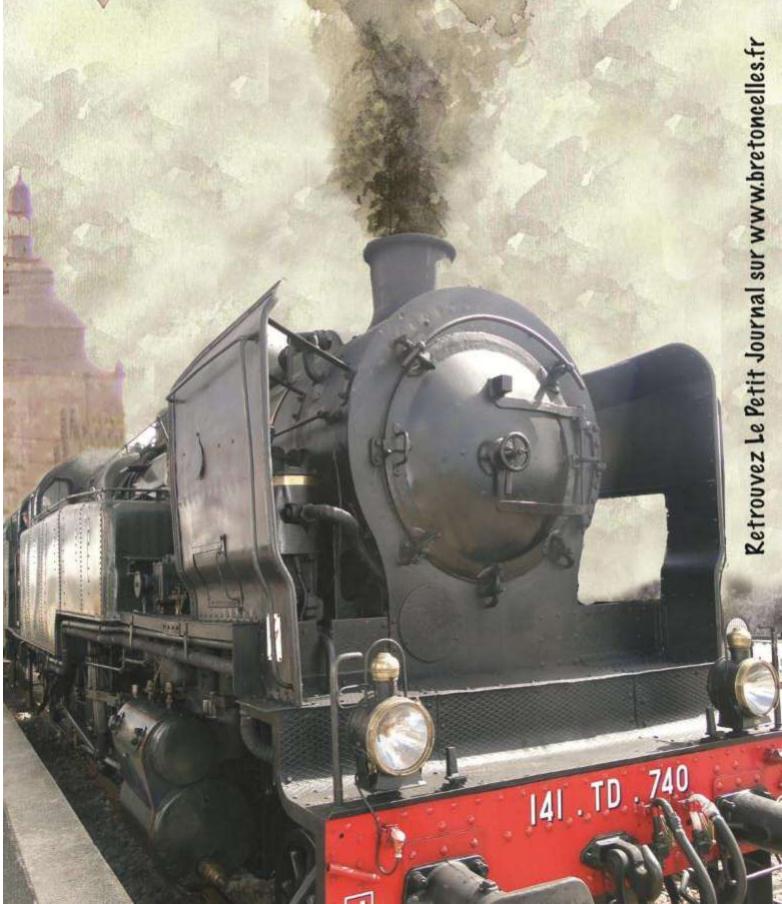


Le Petit Journal

janvier 2012





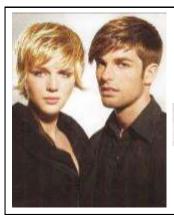
20, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 61110 BRETONCELLES

Alimentation Libre Service - Crémerie - Fruits et Légumes Viande Libre Service - Jambon à la coupe - Idées Cadeaux Dépôt de pain le lundi - Livraison gratuite à domicile (sur demande) Tel 02 37 37 23 93

HEURE D'OUVERTURE
Lundi Samedi : 8h-13h 15h-19h30
Dimanche : 8h-13h de Blanes d semembro)









Féminin- Masculin



EUGENEPERMA





Tél : 02 37 37 22 10

4 place du général de Gaulle - 61110 BRETONCELLES





Janvier 2012

P3 Edito du Maire

P4 Conseil Municipal

P8 CdC

P12 Etat civil

P13 Portrait

P14 Rétrospective

P15 OPAH

P19 Divertissement

P20 Bon à savoir

P23 Vie économique

P28 Bon à savoir

P30 Culture

P27 Culture

P34 EPN

P35 Associations

P43 Infos

P45 Annuaire

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevée

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression:

ADI

Distribution

Commune de Bretoncelles

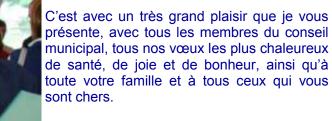
Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

Yves Ouvray et Tanguy Garric

Bonne année



2011 a vu la réhabilitation complète de la maison de retraite avec une extension de 44 à 56 lits. Cet équipement est reconnu par sa qualité tant au niveau de son personnel que de ses locaux.

2011 a vu aussi la création du centre de télétravail par la Commune à l'Espace Abbé Fret et le relais de ce centre devrait être repris par la Communauté de Communes en 2012 avec la création d'un nouveau bâtiment. Ce centre a été reconnu par le Conseil Général Nomade 100 et a donc toute sa légitimité.

2012 verra la fin des travaux d'enfouissement de la rue Ernest Sagot et ensuite de la rue Sophie Girard.

2012 verra le début des travaux du centre bourg. Un plan vous explique cet aménagement dont les travaux devraient s'étaler sur deux ans. Nous sommes conscients des désagréments que vous subirez mais ce sera pour une cause juste : le bourg de Bretoncelles deviendra accessible à toute personne à mobilité réduite et confortera le dynamisme commercial de notre ville et sera sécurisé par une zone 30.

L'étude de l'Espace Naturel Sensible (ENS) est maintenant terminée et nous allons commencer progressivement à le valoriser. Le petit journal vous en expliquera les grandes lignes. Cet ENS sera un atout environnemental et touristique pour la Commune dans les prochaines années.

2012 verra aussi l'achat de l'ancien bâtiment « Ornelec » sur la place de l'Eglise et l'ouverture d'une agence immobilière.

Malheureusement, 2012 verra sans doute la fermeture d'une classe. En effet, les effectifs sont en baisse puisqu'une vingtaine de jeunes Bretoncellois ne fréquente pas les écoles de Bretoncelles. Ce comportement pénalise notre école, et c'est bien regrettable car nous devrions plutôt en ouvrir une.

Du 19 janvier au 18 février 2012, 4 agents recenseurs sillonneront Bretoncelles, nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

A toutes et à tous, une fois encore, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Prien à vois

Réunion du 30 septembre 2011

le Conseil Municipal décide d'acquérir le local commercial « Ornelec ».

Dès la vacance des locaux, en fin d'année 2010, le Conseil municipal avait formulé le vœu que cet espace soit réservé à une activité commerciale.



En achetant l'ancienne boutique de 104.50m², complétée d'un appartement de 74m² pour un montant hors frais de 140 000 €, le Conseil municipal confirme sa volonté de développer le commerce ou l'artisanat en un lieu privilégié, puisque situé au plein centre bourg. Aujourd'hui, une agence immobilière est intéressée par cet espace pour une installation dès le printemps.

Reste à formaliser les conditions d'utilisation des locaux dans le cadre d'un règlement de copropriété.

Taxe d'habitation sur logements vacants.

A compter du 1er janvier 2012, une taxe d'habitation sera perçue sur les locaux vacants depuis plus de 5 ans au 1er janvier de l'année d'imposition. Une occupation inférieure ou égale à 30 jours ne remet pas en cause le principe de vacance du logement.

La base d'imposition correspond à la valeur locative brute.

Taxe d'aménagement

Cette taxe, créée pour lutter notamment contre l'étalement urbain et parvenir à l'utilisation économe et équilibrée des espaces, remplace les nombreuses taxes d'urbanisme actuelles: TLE (Taxe Locale d'Equipement), TDCAUE (Taxe Départementale Conseil Architecture Urbanisme Environnement), TDENS (Taxe Départemental Espaces **Naturels** Sensibles).

A compter du 1er janvier 2015, la TA (Taxe d'Aménagement) remplacera également la PVR (Participation Voirie Réseaux).

La TA, entrera en vigueur le 1er mars prochain. Son taux est fixée à 1%, identique au taux de la TLE jusqu'alors appliquée.

Maison de retraite

Jean-Claude Delestré est élu délégué auprès de la maison de retraite en remplacement de Monsieur Marière.

Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de l'Orne (SDAN61).

Ce schéma dessine les objectifs de l'aménagement numérique pour le département, à savoir :

- ⇒ la montée en débit du territoire pour 2013,
- ⇒ L'apport en très haut débit dans un futur proche.

Au regard des enjeux que représentent ces nouvelles infrastructures pour le maintien et le développement de nos entreprises, pour la vitalité et l'attractivité de l'Orne, le Conseil général souhaite une implication forte et une réflexion élargie sur l'ensemble des territoires ornais.

Aussi, afin de faciliter le recensement et la remontée des besoins au sein des territoires, Daniel Chevée et Michel Garnier sont désignés référents numériques pour l'ensemble du territoire de la Communauté de communes, à charge pour eux de recueillir les besoins des communes.

Rappelons à cet égard que le pôle tertiaire de Bretoncelles est doté d'un centre de télétravail.

Bille de clown

Cette association lance deux nouvelles activités : l'aïkido et le chant.

Le Conseil municipal décide de prendre en charge l'achat de tapis pour l'aïkido pour un coût total de 1500 € en vue d'encourager cette association qui compte plus de 80 adhérents répartis sur les différentes activités.

Communauté de communes

Daniel Chevée est élu délégué titulaire à la CdC, en remplacement de David Lambert.

Chantal Bâcle est élue déléguée suppléante à la CdC en remplacement de Daniel Chevée.

Chantal Bâcle est désignée membre de la commission voirie de la CdC en remplacement de Christophe Bacoup.

Chantal Bâcle est élue déléguée titulaire au Parc Naturel Régional du Perche, en remplacement de Christophe Bacoup.

Daniel Chevée est élu délégué suppléant au Parc naturel Régional du Perche, en remplacement de Chantal Bâcle

Réunion du 18 octobre 2011

Normandie Perche Immobilier.

Le Conseil municipal donne son accord pour louer la totalité du local commercial « Ornelec » à cette agence immobilière pour un loyer mensuel de 530 €.

L'appartement situé au dessus sera, quant à lui, loué 400 €/mois. Rappelons qu'il sera disponible dès la conclusion de l'achat.

Plaque du Souvenir Français.

Une plaque commémorative de la guerre de 1870, sur laquelle seront inscrits les noms des victimes civils et militaires, morts le 21 novembre 1870 sera apposée sur le mur de l'ancien Hospice, propriété de Monsieur et madame Duprieu. Ces victimes sont, pour la plupart, décédées dans ce lieu chargé d'Histoire, dont le capitaine **Ernest Pommerelle**.

Une convention sera signée à cet effet entre les parties concernées : Le Souvenir Français, représenté par le Colonel Duprez et M. et Mme Duprieu.

Recensement de la population

Comme indiqué dans le Petit Journal de Septembre dernier, le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. La commune a été découpée en quatre secteurs pour les quatre agents recenseurs qui sont Christelle Fret, Odile Habert, Nelly Poirier et Marie-Thérèse Savard.

Gestion de l'eau

Félicitations aux abonnés et à la commune.

En effet, la commune vend 85% de son eau prélevée contre 78% au niveau départemental. Cela veut dire que les pertes sont faibles. C'est d'autant plus vrai depuis la rénovation d'une partie du réseau.

Les abonnés de Bretoncelles consomment en moyenne 96 m3 contre 120 m3 au niveau départemental. Sans aucun doute, il est plus aisé de faire des économies en zone rurale, notamment pour arroser les fleurs, mais il convient de noter avec satisfaction ce comportement économe, même si les recettes doivent en pâtir!

L'eau deviendra une denrée sensible dans les prochaines années et toute initiative visant à l'économiser est la bienvenue.

Liste électorale

Les habitants de Bretoncelles peuvent dès maintenant demander leur inscription sur les listes électorales par internet. La démarche à suivre est très simple en compte créant son en quelques clics sur www.mon.service-public.fr. Ensuite, il suffit de se laisser guider en sachant que le compte est sécurisé et l'inscription gratuite.

N'hésitez pas à vous connecter, vous y découvrirez la possibilité de réaliser quantité de démarches administratives.

> Réunion du 25 novembre 2011

Aménagement d'accès pour personnes à mobilité réduite à la Mairie

L'architecte a établi les documents permettant le lancement de la consultation des entreprises pour la modification de la rampe et pour la mise aux normes des toilettes.

Remplacement des portails de la mairie

Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Jourdheuil-Guilleminot d'un montant de 4941.87 €.

Une serre supplémentaire

En vue d'améliorer le fleurissement, le conseil municipal décide d'acheter une serre supplémentaire de 5m x 14m au prix de 2013.47 € TTC.

Parc Naturel du Perche : circulation des véhicules à moteur

La loi du 3 janvier 1991 a imposé aux Parcs Naturels régionaux d'établir avec les communes adhérentes les règles de circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins des territoires du Parc.

Le Parc invite la municipalité à réfléchir à la qualité de l'environnement de la commune et à l'opportunité de limiter la circulation des véhicules motorisés à certains endroits, en prenant les arrêtés municipaux nécessaires.

Une commission composée de Chantal Bâcle, Monique Peisey, Daniel Chevée et Claude Savard, est mise en place. Cette commission est chargée de réfléchir aux chemins qui pourraient éventuellement être interdits à la circulation des engins à moteur.

Cette commission fera des propositions début 2012.

Aménagement du bourg

Lors de la réunion en date du 18 octobre 2011 le conseil municipal a validé l'aménagement du centre de l'agglomération et de rendre celui-ci adapté à la circulation et accessible aux personnes à mobilité réduite dans le cadre de la loi du 11 février 2005.

Cet aménagement comprend notamment la mise en place de stationnement de véhicules dont le nombre est croissant.

En effet, le nombre d'activités commerciales et artisanales a augmenté et les existants commerces sont développés de façon significative. De même la population est toujours en augmentation ce qui implique la nécessité d'accroître les possibilités de stationnement et d'adopter une stratégie nouvelle dans le cadre de cet aménagement. le tout étant indissociable.

La Commune est déjà propriétaire de parcelles sises derrière la salle des fêtes et d'autres sont la propriété des Consorts Réchaux qui n'ont pas donné suite à notre demande d'acquisition.

Il est d'intérêt général pour notre commune de pouvoir aménager tout cet espace derrière ladite salle des apporter ainsi le soutien à l'activité locale. Elle permettra aussi aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder à tous les commerces et services publics. Le conseil municipal, devant le refus des propriétaires, décide à son grand regret de recourir à une procédure d'expropriation et de déclarer celle-ci d'utilité publique.

> Réunion du 20 décembre 2011

Salle des fêtes Tarifs 2012

Bien que les tarifs n'aient pas évolués depuis 2008, le Conseil municipal décide de maintenir le statu quo mais la consommation d'électricité, qui comprend le chauffage, sera désormais facturée au réel.

Tarifs:

Habitants de Bretoncelles :

1er jour : 145 € 2ème jour : 80 €

Habitants hors commune:

1er jour : 180 € 2ème jour : 115 €

Sociétés locales : 70 €

Lave-vaisselle : 28 €

Concession du cimetière Tarifs 2012

Les tarifs appliqués depuis le 1er janvier 2009 sont maintenus en 2012, à savoir :

Concession trentenaire : 120 € les 2 m²,

<u>Concession</u> <u>cinquante-</u> <u>naire</u>: 190 € les 2 m², <u>Concession</u> <u>perpétuelle</u> : 1500 € les 2 m²,

<u>Columbarium</u>: 800 € pour 30 ans.

<u>Cavurne</u>: 250 € pour 15 ans.

Taxe d'inhumation, d'exhumation ou de superposition : 120 €.

Local France Télécom

Une emprise foncière de 70 m² est concédée à titre gracieux par l'entreprise France Télécom devant son local situé place Castle Cary.

C'est sans aucun doute une toute petite surface mais cet apport permet d'aménager le parking de l'arsenal en gagnant une, voire deux places de stationnement.

Résidence « Clos du Perche ».

Le projet d'éco quartier est en phase de finalisation et devrait permettre d'implanter 16 parcelles. Le **Petit Journal** reviendra dans le détail sur cette réalisation lorsque tous les éléments seront validés.

Rampe d'accessibilité à la mairie

Après vérification des propositions par l'architecte, c'est l'entreprise **Franck PELAY** qui remporte le lot maçonnerie, pour un montant de 25 229.50 € HT.
L'entreprise **Tireau-Pitel** obtient le lot plomberie, d'un montant de 1209.73 € HT.

Divers

La municipalité écrit à la SNCF, suite aux modifications des horaires qui nécessitent de nombreux changements à Chartres, en particulier le samedi et le dimanche (voir en page 29).

Le Conseil municipal découvre l'étude historique de l'église réalisée par **Eric YVARD**.

La prochaine réunion du

Conseil municipal aura lieu le vendredi 27 janvier à 20h30 à l'espace abbé Fret.

Toute l'équipe de l'ADI vous souhaite Une excellente année 2012, riche de bonne santé Réunion du 19 septembre 2011

Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (S.D.A.N.)

Les objectifs du SDAN

Agir sur le développement économique en équipant en très haut débit, d'ici 10 ans, 87 à 90% des Zones d'Activités Economiques (ZAE) du département.

Le SDAN prévoit une desserte optimale d'environ 150 zones d'activités, 150 communes et 270 sites publics (établissements d'enseignement, de santé, entreprises, sites culturels et touristiques, centres de télétravail, espaces publics numériques....).

A noter que la commune de Bretoncelles est concernée sur la totalité de ces critères, hors ZAE.

La mise en œuvre du SDAN SDAN prévoit que chaque canton. chaque Communauté de combénéficiera d'un munes point d'accès à la fibre optique. A partir de ce point, il pourra alimenter en très haut débit ses ZAE, ses publics (écoles, services santé, centre culturel) et à terme ses habitants.

Les coûts du SDAN

Le Conseil général de l'orne investit 150 millions d'euros sur 10 ans sur ce projet grâce aux aides de l'Etat, de l'Union Européenne et du Conseil régional de Basse-Normandie.

Pour sa part, la CdC va mettre en place un Schéma Intercommunal d'Aménagement Numérique (SIAN).

Il est bien entendu que la Commune de Bretoncelles est la priorité avec son centre de télétravail, son espace public numérique, son centre culturel, son groupe scolaire, sa maison de retraite et ses zones d'activités.

Mais le SIAN inclut d'autres priorités liées à la zone d'activité du Musset à Condé sur Huisne ou encore le Collège de Rémalard, ce qui n'exclut pas d'y intégrer des communes à priori plus petites mais ayant des besoins spécifiques.

A propos du télécentre

31 mai 2010 : la CdC se porte candidate pour la création d'un télécentre. 27 septembre 2010 : la CdC choisit Bretoncelles pour l'implantation du télécentre, à charge pour la commune de mettre à disposition ses locaux et son personnel ainsi que de payer les différents frais de fonctionnement pour l'année 2011. 11 octobre 2010 : la CdC approuve les plans de financement.

<u>10 novembre 2011</u>: le Conseil général valide le projet de Bretoncelles.

Enfance Jeunesse

Accueil de loisirs :

202 enfants ont été accueillis au cours de l'été avec un taux d'occupation de 83%. L'ouverture au mois d'août a rencontré un vif succès avec une trentaine d'enfants présents en moyenne, répondant à un véritable besoin.

Pour la prochaine saison estivale, le centre sera ouvert du 9 juillet au 24 août 2012.

Accueil des mercredis :

Les effectifs sont conséquents et proches de la capacité maximale de 48 enfants. Les parents demandent un meilleur équilibre dans la répartition du nombre de mercredi par école.

Projets ados:

36 ados, collégiens ou entrants au collège ont été accueillis pendant le mois de juillet.

Le projet 2012, envisagé par les jeunes, serait de partir à l'étranger pour découvrir de nouvelles cultures.

La ludothèque :

Pour 2012, la ludothèque poursuit les actions engagées avec un démarchage auprès des maisons de retraite pour des manifestations ponctuelles.











INSTITUT CORNALINE

Epilations - Soins du visage
Soins du corps (techni-spa, massage californien)
Teinture et Permanente de cils
Beauté des pieds (balnéo) et des mains
Maquillage et maquillage permanent
Forfait mariage
Pose de faux ongles, capsules,
gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles

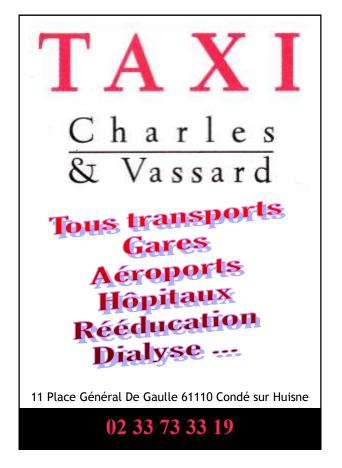
Téléphone: 02 37 37 24 21

Source d'enverture: Mardi au samedi

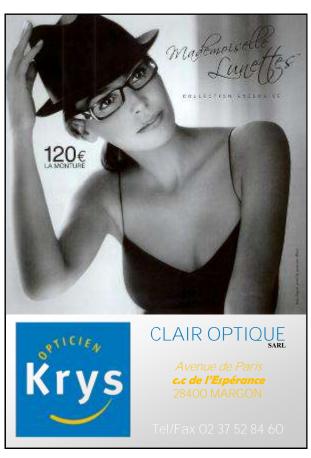
10 h à 19 h sans interruption

Sur rendez-vous ou à domicile

Guinot







Réunion du 14 novembre 2011

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

<u>Une obligation légale impos</u> sée par la loi.

La loi du 11 février 2005 renforce les obligations de mise en accessibilité des espaces publics et impose au maire d'élaborer un PAVE, quelle que soit la taille de la commune.

Qu'appelle-t-on accessibilité?

C'est la faculté de se rendre à un point précis depuis un point de départ quel qu'en soit le motif (accompagner ses enfants à l'école, faire ses courses, aller au cinéma...)

Qu'est précisément un PAVE ?

C'est un document de référence qui présente un état des lieux de l'accessibilité de la commune, des propositions d'amélioration, leur chiffrage et leur programmation.

Que se passera-t-il si la commune ne remplit pas ses obligations ?

Il existe un contrôle de légalité exercé par le Préfet.

Y a-t-il une date butoir pour la réalisation des travaux ?

A la différence des établissements recevant du public (ERP) et des services de transport collectif qui doivent être rendus accessible pour 2015, c'est le PAVE lui-même qui fixe les conditions et les délais de réalisation des travaux de mise en accessibilité.

Ainsi, chaque commune avance à son rythme tout en y intégrant les projets en cours et les travaux prévus (assainissement, enfouissement, trottoirs...).

Y a-t-il un lien entre le PAVE et les ERP?

Les communes sont responsables de la réalisation du PAVE d'une part et de la mise en accessibilité de leurs ERP (mairie, salle des fêtes, église, espace culturel ou sportif...) d'autre part. Ces deux obligations sont indépendantes.

Mais quand cela se présente, il est particulièrement pertinent de réaliser une démarche conjointe afin d'assurer le lien entre le bâti et la voirie afin de mettre en conformité les abords et accès des bâtiments de manière cohérente.

Quel est le périmètre d'un PAVE ?

La loi précise que le PAVE porte sur l'ensemble de l'agglomération. Mais il peut y avoir des périmètres différents selon les caractéristiques de la commune, la densité, les aménagements,...

Le bon périmètre sera celui qui permettra de résoudre les problèmes d'accessibilité les plus cruciaux, les plus fréquents, tels que :

Les situations de dangers : traversées non aménagées, trottoirs trop étroits ou trop encombrés nécessitant de marcher sur la route, gestion des sorties d'écoles..... problèmes liés aux itinéraires piétons les plus empruntés et desservant les équipements de la commune et ses commerces, problèmes ponctuels qui constituent rupture une dans le cheminement,

problèmes récurrents, par exemple, les grilles aux fentes trop larges, les poteaux réduisant le passage sur les trottoirs, ...

<u>Peut-on faire un PAVE soi-</u> même ?

La loi ne l'interdit pas. Mais sa mise en œuvre rend nécessaire de disposer d'un certain nombre de compétences pour réaliser cette mission.

Conclusion : la Direction Départementale des Territoires (DDT) apporte son assistance gracieuse pour réaliser un pré-diagnostic au PAVE.

La commune de Bretoncelles a déjà effectué son PAVE, conformément à la loi de 2007. L'aménagement du bourg, dont les travaux débuteront cette année, s'appuie largement sur les conclusions de l'architecte en matière d'accessibilité.

Ils sont venus en 2011 :

Le 19 septembre
Le 4 octobre
Le 17 octobre
Le 18 octobre
Le 30 octobre
Le 1er novembre
Le 21 décembre

Jules BARBETTE
Evan LOUVIGNY
Maëlise LECLERC
Victoria LESTAVEL
Manon FERRIERE
Alicia TOGNOCCHI
Juliette RAMBERT

Assistantes maternelles agréées de Bretoncelles

Ils se sont unis en 2011 :

Le 17 septembre Jérôme LEGER

et Séverine BUTHON

Le 26 novembre Anthony LEBATTEUX

et Gaëlle THEBAULT

Ils nous ont quittés en 2011 :

Michel PIGEON, 67 ans Le 18 septembre Le 26 septembre Fernand TREGOUET, 78 ans Le 14 octobre Ferdinand CATOIS, 96 ans Suzanne OUY, Le 29 novembre née BRAULT, 88ans Paul MARDARGENT, 59 ans Le 9 décembre Raymonde ALLOTEAU, née Le 25 décembre BARBET, 85 ans Le 27 décembre Jean GAUDICHE, 76 ans

Halte garderie « Les Petits Bolides »

Tous les jeudis de 8h30 à 17h 06 74 29 22 32

Relais d'Assistantes Maternelles

Matinées d'éveil
Vendredi 2 mars : animation ludothèque
Vendredi 30 mars
Vendredi 27 avril
Vendredi 25 mai : animation ludothèque
Vendredi 22 juin

Madame FEUGEREUX

16 route de St Victor 02 37 29 25 11

Madame FINET

La Pezassière 02 37 37 29 09

Madame GONTIER

3 rue de La Passerelle 02 18 00 60 95 06 22 43 41 79

Madame JEANNOT

Le Pré de Crochet Rue Henri Levier 02 37 54 53 06 06 42 55 61 19

Mme MARCHAND

Le Clos des Brissetières 02 37 37 26 66

Madame PICHOIS

4 résidence de la Corbionne 02 37 37 24 04

Madame RITZ

7 Résidence de la Corbionne 02 37 37 21 10

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger Calbris 02 37 37 27 94

Elisabeth PASCAULT, la danse passionnément

Plus de 20 ans déjà qu'elle transmet la technique de la danse à Bretoncelles dans une salle d'une centaine de m² aménagée à cet effet dans le bâtiment de la mairie.

Elisabeth découvre cette pratique dès l'âge de 5 ans, comme beaucoup de danseurs. C'est devenu une passion qui ne l'a plus jamais quittée. En effet, tous les samedis, ou presque, elle arrive de la Vienne, où elle demeure pour enseigner à des élèves âgés de 4/5 ans à 15/16 ans. Ce déplacement pourrait surprendre, mais Elisabeth est originaire de la commune et de nombreux bretoncellois la connaissent bien. En revanche, si ses élèves sont majoritairement du canton, d'autres viennent de La Loupe, voire de Thiron-Gardais!

La danse nécessite un investissement important, tant du professeur que des élèves. Et quand la magie opère, c'est une véritable complicité qui s'installe surtout quand les élèves s'investissent pendant plusieurs années. En effet, pour réussir dans cette voie, il faut réunir envie, passion et durée : un message pour les parents qui inscrivent leurs enfants à cette pratique. D'ailleurs, les cours d'Elisabeth sont parfaitement adaptés aux futurs rats de l'opéra qui voudraient s'inscrire au conservatoire, mais elle enseigne également la danse contemporaine et la danse jazz, de quoi satisfaire tous les goûts!

Un spectacle annuel motive toute la troupe de danseurs. Il aura lieu cette année à Senonches le 31 mars prochain et s'intitule « **Par l'émoi du temps** », une manière d'aborder « tous les temps ».

Le Petit Journal la félicite pour transmettre son savoir aussi passionnément et appuie son souhait de voir un jour la salle de danse aménagée d'un parquet flottant et éventuel-



lement d'une cloison mobile pour faciliter la création d'un vestiaire, ce qui est du ressort de la CdC, car de sa compétence.

Pour toute inscription, renseignements et tarifs, contactez la mairie de Bretoncelles :

Tél: 02 37 37 23 27

Les enfants fêtent Noël

Le 13 décembre dernier, près de 150 enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour fêter Noël avec leurs enseignants et les élus.



Comme d'habitude, **Isabelle MICHEL**, leur cantinière, avait concocté un merveilleux repas apprécié tant des enfants que des adultes.

Avant de se réjouir d'un spectacle animé par un clown où les enfants ont découvert l'acrobatie, la magie, le dressage ou le jonglage, c'est le Père Noël qui créa la surprise en distribuant des sachets de chocolats à tous les enfants « sages ». Mais le Père Noël eut beaucoup de travail car tous les enfants avaient promis d'être sages et tinrent leur promesse!

Photo-enfants non accessible

Un public passionné devant un spectacle adapté aux enfants

Meilleurs vœux

Le rendez-vous annuel des vœux s'est déroulé, comme d'habitude, à la salle des fêtes en présence de Nathalie GOULET, Sénateur. Le public, favorisé cet hiver par une météo clémente, est venu en nombre rencontrer l'édile de la commune et les élus.



Ce fût le moment de faire connaissance de Christophe BUSLOUP qui remplacera André LALIAT dès le printemps prochain. André

LALIAT et Patrick GANACHAUD ont reçu une médaille, le 1er pour 20 ans de service et le second pour 30 années.

Patrick PINLOCHE, maire, a souligné les grands projets à venir pour 2012 et plus précisément l'aménagement du bourg, avant de remettre des « bons cadeau » aux parents des 17 naissances en 2012, un excellent indicateur pour la démographie bretoncelloise

Les lauréats du concours de fleurissement, félicités pour leur implication, ont reçu leurs bons d'achat. Monsieur et Madame BENEL se sont vus remettre le 1er prix hors catégorie, rejoignant ainsi le clan des hors concours.

Le maire a aussi rappelé le recensement qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012 en présentant les agents recensous seurs la coordination de Claude SAVARD.



Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Pays du Perche de janvier 2012 à janvier 2015

A qui s'adresse l'OPAH?

Aux propriétaires occupants : Selon les ressources du ménage si occupation du logement à titre de résidence principale pendant 6 ans (se munir du dernier avis d'imposition),

Aux propriétaires bailleurs : Mise en location en résidence principale pour une durée de 9 ans. (Application d'un loyer maîtrisé).

Objectifs qualitatifs prioritaires et aides :

Objectifs prioritaires	Aides
Lutter contre l'habitat indigne et très dé-	
gradé, tant sur les logements à usage	
locatif que sur les logements occupés	Agence Nationale de l'Habitat – Programme
par leurs propriétaires,	Habiter Mieux
	Conseil Général de l'Orne
Résorber les situations de précarité	Caisses de retraites
énergétique en améliorant la perfor-	CAF, MSA
mance thermique des logements,	Action Logement
	Procivis (prêt sans intérêt)
Adapter les logements des personnes	Maison Départementale du Handicap
âgées et/ou handicapées dans le cadre	
du maintien à domicile.	

Objectifs quantitatifs globaux sur 3 ans :

442 LOGEMENTS EN TROIS ANS

Propriétaires occupants : 419 logements occupés par leur propriétaire.

Propriétaires bailleurs : 23 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés.

Les engagements :

Ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'autorisation écrite des différents organismes sollicités.

Faire réaliser les travaux par des professionnels.

L'ARIM:

Informe et conseille sur les travaux à réaliser : amélioration et/ou adaptation des logements, économies d'énergie,...

Réalise les diagnostics obligatoires,

Constitue les dossiers de demandes d'aides financières,

Transmet les demandes de paiement auprès des organismes.

Cette intervention est gratuite et sans engagement.

OPAH (suite)

Où s'informer?:

Lors des permanences : voir tableau ci-dessous

Secteur	Lieu de la permanence	Cré- neau	Ho- raire	01/ 12	02/ 12	03/ 12	04/ 12	05/ 12	06/ 12	07/ 12	08/ 12	09/ 12	10/ 12	11/ 12	12/ 12
CdC Perche Sud	6 place du Doc- teur Paul Gireaux 61 340 NOCE	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi	10h à 12h	3 17	7 21	6 20	3 17	15	5 19	3 17	7 21	4 18	2 16	6 20	4 18
CdC Pays de Perven- chères	Pays de Chênes – Local 1 ^{er} et EPN 3 ^{ème} Perven-		14h30 à 16h30	4 18	1 15	7 21	4 18	2 16	6 20	4 18	1 14	5 19	3 17	7 21	5 19
CdC Pays Longny au Perche	6 rue du square Eugène Cordier 61 290 LONGNY AU PERCHE	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi	10h à 12h	4 18	1 15	7 21	4 18	2 16	6 20	4 18	1 14	5 19	3 17	7 21	5 19
CdC Haut Perche	Mairie Place Juignet 61 190 TOUROUVRE	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi	10h à 12h	6 20	3 17	2 16	6 20	4 18	1 15	6 20	3 17	7 21	5 19	2 16	7 21
CdC Pays Bellêmois	49 avenue Roger Martin du Gard 61 130 BELLEME	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi	10h à 12h	12 26	9 23	8 22	12 26	10 24	14 28	12 26	9 23	13 27	11 25	8 22	13 27
CdC Perche Réma- lardais	27 rue de la Tuilerie 61 110 DORCEAU	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi	10h à 12h	10 24	14 28	13 27	10 24	22	12 26	10 24	14 28	11 25	9 23	13 27	11
CdC Bassin Mortagne au Perche	22 place de Gaulle 61 400 MORTAGNE AU PERCHE	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi	14h30 à 16h30	3 17	7 21	6 20	3 17	15	5 19	3 17	7 21	4 18	2 16	6 20	4 18

Au siège de l'association :

8, boulevard du Général Weygand 14053 CAEN CEDEX Courriel: contact@pactarim.fr

N° Vert: 0 800 77 22 44













- **Ambulances**
- **VSL**
- **Taxis**
- Installation et gestion de téléassistance



Taxi 7 places

50 avenue de Paris 28400 MARGON 02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr www.ambulances-charles.fr



Liaisons SAMU









GOBLET Eric

Artisan Peintre

Revêtements Sols & Murs, Ravalement, Décoration

11 bis, rue Lucien David 61110 BRETONCELLES Tél.: 02 33 25 58 73

N° de siret 489 652 685 00020 - APE 4334Z

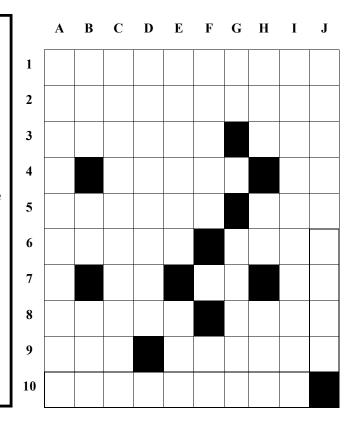




Mots croisés de Gilberte BION (solution page 34)

HORIZONTALEMENT

- **1–** Ce mois-ci, on a entamé le nouveau.
- **2–** C'est comme l'étagère, plus c'est haut, moins ça sert!
- 3- Mal de gorge- A la rue (sigle).
- **4–** Exercer une action en justice-Possédé.
- **5–** Très petits chemins-Temps libre (sigle).
- **6–** Boissons gazeuses-Le chauve n'en a pas.
- **7–** Note de musique à l'envers-Note de musique à l'endroit– Symbole chimique.
- **8–** Poissons plats-Approbation renversée.
- **9–** Ecole des officiers de réserve-Filtrées par les reins.
- 10- Crapules.





- **A–** Récemment les petits les ont mises au pied de la cheminée ou du sapin.
- **B–** Département et fleuve français-Moitié du dieu des vents-Sur les bouteilles de vin (sigle).
- **C** Imaginaire.
- **D** Grosse mouche.
- E- Ville (chantée pour ses prisons)-Connue.
- **F–** Homme politique néerlandais-Vagabondèrent (phonétiquement).
- **G** Labourer (phonétiquement)-Abjura.
- **H–** Monogramme grec de Jésus-Dieu solaire-Beaucoup de verbes se terminent ainsi à la 3ème personne du pluriel.
- I- Réviviscences.
- **J** Démentiras.

Bon à savoir : divers

Pluviométrie						
	Au Moulin	de Thivaux	A la Gilardière			
Année	2010	2011	2010	2011		
Septembre	45.7	52.5	50	46		
Octobre	74.3	25.1	76	23		
Novembre	115.4	18	132	34		
Décembre	90.3	169	74	146		

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

Bretoncelles.fr Nouvelle présentation

Le site de la commune a été entièrement revu par notre service culturel. Plus agréable à consulter, vous y trouverez encore plus de rubriques. Allez vite le consulter et n'hésitez pas à nous formuler toutes observations que vous jugerez utiles de faire.

Les associations Bretoncelloises peuvent y inscrire leurs manifestations. C'est déjà le cas des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et de Bretoncelles Patrimoine et Nature.

Présidentes et présidents d'associations sportives, culturelles ou de loisirs, préparez vos documents et **Olivier Palmer**, de l'espace abbé Fret, se chargera du reste.

Une adresse « **bretoncelles.fr** », c'est possible sous réserve de correspondre à certains critères, dont voici les principaux : Commerçants, artisans, professions libérales, services, associations, présidents d'associations, élus, etc., là encore, il convient de prendre contact avec **Olivier Palmer.**

Halte au bruit et respect du voisinage

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants*, à savoir :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 en semaine pour les particuliers.
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels.
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi.
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

^{*} Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

Bon à savoir : SNCF

Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans											
Jours de circulation	LàV	LàV	LàV	S	Q	LàV	SDF	LàV	LàV	SDF	LàV
PARIS MONTPAR- NASSE		05:39	07:09	07:06	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
VERSAILLES CHAN- TIERS		05:55			11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
CHARTRES (correspondance A)		06:40	08:25	08:07	12:07	16:07	17:25			19:25	
CHARTRES (D)	06:09	06:51	08:32	08:32	12:32	16:32	17:32	17:32	18:32	19:32	19:32
LA LOUPE	06:32	07:20	09:04	09:04	13:05	17:05	18:04	18:04	19:04	20:04	20:04
BRETONCELLES	06:40	07:28	09:12	09:12	13:13	17:13	18:12	18:12	19:12	20:12	20:12
CONDE SUR HUISNE	06:46	07:33	09:18	09:18	13:18	17:18	18:18	18:18	19:18	20:18	20:18
NOGENT LE ROTROU (A)	06:52	07:39	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:24	20:24	20:24
NOGENT (Correspondance D)	06:59	07:47	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:47	20:47
LE MANS	07:46	08:35	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:26	21:26
	Le N	lans	Noge	nt le l	Rotro	u Cha	rtres	Paris			
Jours de circulation	LàV	LàV	S	LàV	Q	Q	LàV	LàV	Q		
LE MANS	03:36	05:52		06:40	07:36	12:51	15:36	16:39	17:36		
CORRESPONDANCE	04:13	06:23		07:27	08:13		16:12	17:27	18:12		
NOGENT LE ROTROU (D)	05:30	06:33	06:33	07:33	08:32	13:43	16:33	17:33	18:33		
CONDE SUR HUISNE	05:37	06:39	06:39	07:39	08:39	13:49	16:39	17:39	18:39		
BRETONCELLES	05:43	06:45	06:45	07:45	08:45	13:55	16:46	17:46	18:45		
LA LOUPE	05:52	06:53	06:53	07:53	08:53	14:02	16:54	17:54	18:54		
CHARTRES (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:26	19:26		
Chartres (Correspondance D)			07:34		09:34	14:52	17:34	18:34	19:34		
VERSAILLES CHAN- TIERS	07:23	08:23	08:38	09:23	10:38	15:41	18:38		20:38		
PARIS MONTPAR- NASSE	07:35	08:35	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:50	20:50		

Horaires valables depuis le 11 décembre 2011

Depuis l'accident du 14 juin 2011, la SNCF a procédé à des aménagements sécuritaires supplémentaires. Cela étant, il nous est signalé certains comportements dangereux qui, hélas peuvent être fatals.

Aussi, les élus insistent pour que chacun respecte les consignes de sécurité et rappellent qu'il est formellement interdit de créer des passages le long de la voie de chemin de fer.

Bon à savoir : fleurissement

Fleurir Bretoncelles

Ce concours, organisé par la municipalité, est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Le fleurissement participe à l'image de la commune, dont il est un élément essentiel. Aucun vandalisme n'a été déploré en 2011, ce qui garantit les efforts des uns et des autres.

En se classant 4ème au Palmarès d'arrondissement, la commune de Bretoncelles est encore loin de son objectif mais l'optimisme demeure.

Règlement du concours

Article 1

Ce concours est ouvert à tous les résidents bretoncellois, particuliers ou professionnels, et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement en complétant l'effort réalisé par la municipalité et de récompenser les habitants qui embellissent leur maison, jardin, balcons, terrasses, murs et fenêtres.

Article 2

Seuls les habitants demeurant en campagne s'inscrivent. Pour cela, ils ont le choix : coupon sur papier libre à la Mairie, mail à « mairiebretoncelles@orange.fr », téléphone à la Mairie au 02 37 37 23 27 ou le site internet « bretoncelles.fr ».

Article 3

Le concours comporte 4 catégories :

1ère catégorie : Maison sans terrain ou logement en immeuble

2ème catégorie : Maison avec jardin et espace vert dans la zone agglomérée

3ème catégorie : Boutiques et établissements commerciaux et industriels

4ème catégorie : Maison ou ferme hors agglomération

Sont prises en compte les décorations florales visibles de la voie publique.

Article 4

Les éléments pris en compte pour la notation comprennent l'aspect général (environnement, ampleur du fleurissement, recherche et créativité, l'intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage), la propreté, netteté et entretien.

Les photos prises lors des visites et leurs droits d'utilisation font partie intégrante du concours, sans aucune contrepartie.

Article 6

Le jury est composé de membres du Conseil municipal, de bénévoles, de professionnels de l'horticulture et de membres extérieurs à la commune. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

Article 7

Les résultats seront communiqués dans le « **Petit Journal** » de septembre 2011 et la remise officielle des prix se fera à l'occasion **de la cérémonie des vœux**. Les lauréats se verront remettre un lot sous forme de bons d'achat dans les magasins du village.

Article 9

La clôture des inscriptions est fixée au 30 juin 2012 pour les résidents en campagne.

Article 10

Le présent règlement pourra être modifié pour les futures années.

Pour tout renseignement complémentaire : Mairie de Bretoncelles : 02 37 37 23 27

Au revoir

10 ans déjà que **Nadège et David LAM-BERT** exerçaient le beau métier de boulanger-pâtissier-chocolatier à Bretoncelles : les 7 premières années dans un commerce des plus classiques et aujour-d'hui dans une boulangerie totalement réaménagée, dotée d'un four au feu de bois des temps modernes.



Marine, Margaux, Nadège et David Lambert

Mais l'heure est venue de passer le relais à de nouveaux collègues : **Mr et Mme Barbatte** (voir ci-contre).

C'est forcément avec une certaine émotion que **Nadège et David** se sont confiés au Petit Journal.

Une émotion pour remercier les bretoncelloises et les bretoncellois de tous ces petits gestes, sourires et plaisirs gourmands partagés sans concession durant toutes ces années.

Une émotion pour transmettre votre accueil auprès des successeurs.

Toutefois, vous ne manquerez pas de les croiser de temps à autre puisqu'ils continueront de vivre dans notre commune de Bretoncelles qu'ils affectionnent tout particulièrement.

Le Petit Journal les remercie également pour leur dynamisme qui a rayonné bien au-delà du territoire bretoncellois, notamment par une qualité de produits appréciés et recherchés.

Bienvenue

Ils arrivent de tout près : **Neuilly sur Eure**, ce village illuminé de milliers de lumières quand Noël approche.

Christophe et Isabelle Barbatte étaient boulangers dans ce petit village percheron. Ils s'installent à Bretoncelles le 1er février prochain avec leurs trois enfants : Antoine, Camille et Lola, respectivement âgés de 17, 14 et 11 ans.

Dans la quarantaine, ils ont déjà un solide passé dans le métier et néanmoins un grand avenir à **Bretoncelles**.



Christophe et Isabelle Barbatte; Christophe Guiard

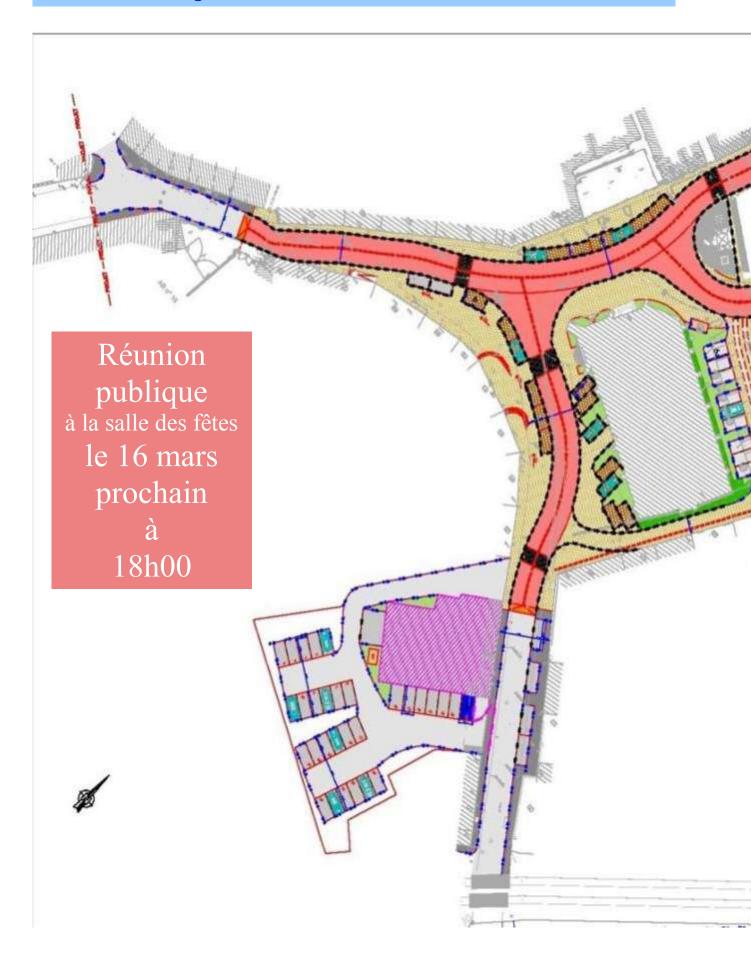
Christophe, d'origine Normande, c'est une quinzaine d'années d'expérience dans la pâtisserie, le chocolat et bien sûr la boulangerie après un apprentissage à La Loupe, la fonction d'ouvrier en région parisienne et 6 années à Neuilly sur Eure.

Isabelle est percheronne et fille de boulanger. Charcutière de métier, c'est surtout dans la vente en boutique qu'elle développe ses talents. C'est d'autant plus important que « la boulangère » est souvent le seul contact entre le fabricant et le client.

La minoterie Guiard de La Madeleine Bouvet sera le seul fournisseur de farine des nouveaux gérants, sachant que le moulin est déjà le seul fournisseur agréé pour la fabrication de la baguette de perche.

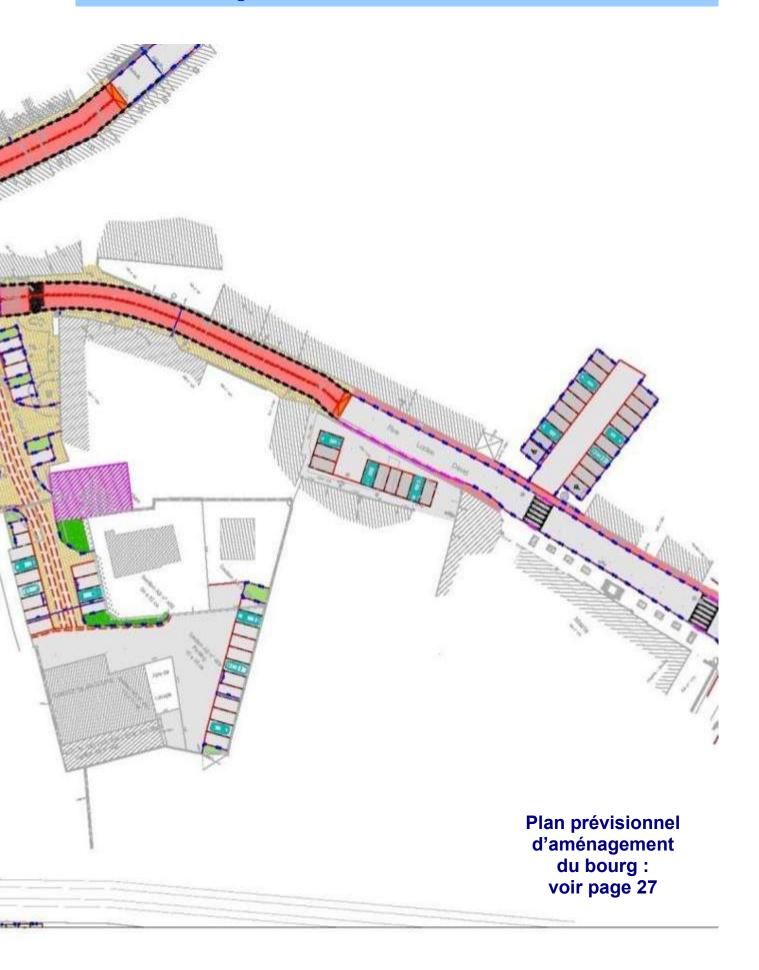
Le **Petit Journal** reviendra en mai pour vous en donner des nouvelles.

Plan du bourg



Le Petit Journal

Plan du bourg



Les As de la terrine

Toujours plus pour les boucherscharcutiers de Bretoncelles. Tout le monde sait qu'ils sont « les rois du boudin ». Mais on sait moins qu'ils ont remporté en 2010 un prix d'excellence pour le pâté de lapin.

Encore plus fort en 2011!

En participant au concours de Longny-au-Perche, la boucherie bretoncelloise « Aux prairies du Perche » avait nécessairement envie de gagner et non de faire de la figuration.

De là à remporter un vif succès, c'est un pas que **Frédéric MEUNIER et Vincent DESSEAUX** ont franchi en remportant deux médailles :

<u>Médaille d'or</u> en terrine forestière de viande blanche.

Médaille d'argent en pâté de lapin.

Ce sont Jackie LEGAULT, Conseiller général et André GRUDET, Président de la CdC du pays de Longny, membres imminents de la Confrérie des Fins Gourmets qui leur ont remis leurs diplômes et leurs médailles. Il est bon de savoir que 178 terrines étaient présentées au concours! Bravo à nos heureux lauréats.

L'assainissement écologique ou la phytoépuration

L'entreprise Crélo, déjà spécialisée dans la création de bassins aquatiques, propose désormais l'assainissement écologique.

En effet, c'est maintenant officiel, l'agrément du jardin d'assainissement est paru au Journal Officiel le 20 décembre 2011.

Mais connaissez-vous la phytoépuration ?

C'est un système efficace qui répond à une démarche réellement écologique :

- avec des produits de provenance locale, un bureau d'études (**Aquatiris**) et un installateur de proximité (**Crélo**).
- la production d'un compost valorisable sur place.
- un système durable pour ne pas refaire de travaux.
- un système rustique pour un assainissement vraiment autonome.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Aquatiris.fr ou encore contacter :

Thomas et Ophélie TISSIER La Petite Forêt 61110 Bretoncelles 02 37 37 20 97 06 28 34 90 50 www.crelo.fr





Pourquoi un nouvel aménagement du bourg :

Trois raisons essentielles motivent ce nouvel aménagement :

- Création du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), conformément à la loi de 2007.
- 2) Attractivité du centre bourg par des aménagements urbains adaptés,
- 3) Dynamisation de l'activité économique en confortant l'accessibilité des commerces.

Un cahier des charges a été établi précisant trois conditions principales :

- 1) Augmenter le nombre de places de stationnement
- 2) Créer une zone 30 au cœur du village
- 3) Aménager des cheminements accessibles à toute personne à mobilité réduite sur l'ensemble du bourg.

Nonobstant ces conditions, trois autres besoins sont venus se greffer :

- 1) Adapter les points de collecte des déchets
- 2) Gérer économiquement l'éclairage publique
- 3) Repenser la signalétique

Par ailleurs, trois projets sont encore à l'étude :

- 1) Création d'un point de recharge pour véhicule électrique
- 2) Création d'une halle,
- 3) Création de places de stationnement pour véhicules semi-remorques

Et enfin, trois propositions d'agrément :

- 1) Un espace réservé aux chiens
- 2) Des arbres pour humaniser le centre bourg
- 3) Un mobilier urbain tendance et écologique

Voir pages 24 et 25 les plans du nouvel aménagement.

Cours de peinture décorative

Envie de changer de décor!

Annick Dieu, décoratrice professionnelle vous initie à tout type de décorations, chaque vendredi de 15h à 17h à la mairie (salle prévue à cet effet).

Les cours portent sur une initiation à toutes les techniques de décorations intérieures et extérieures : Patine (murs, meubles, objets, etc.), Faux-bois (essences de bois diverses), Faux-marbre, Chaux ferrée, Peinture sur meuble (restauration, décoration à l'ancienne, etc.), Ornementation, Pratique du pochoir, Ciel nuagé.

A l'issue de cette initiation, des perfectionnements à une ou plusieurs de ces techniques peuvent être donnés selon les demandes.

Tarifs: 120 € par trimestre (matériel et peinture étant fournis par l'intervenant).

Bon à savoir : le S.A.I.

SAI : Service Adapté aux Intempéries

Pourquoi le SAI?

Le service adapté aux intempéries, à l'initiative du Conseil général de l'Orne, a pour principal objectif de permettre aux collégiens usagers des transports scolaires de bénéficier d'un transport vers leur établissement lorsque les conditions de circulation deviennent difficiles (neige, verglas).

Comment le SAI?

Le SAI, c'est la Sécurité, l'Anticipation, l'Information :

Sécurité: un plan de transport optimisé est mis en œuvre pour faciliter le passage des autocars sur les axes routiers traités tout en assurant la desserte des principaux bourgs. **Anticipation**: une fiche horaire adaptée aux intempéries est diffusée en début d'année scolaire.

Information: une communication personnalisée est transmise aux élèves et aux familles pour les informer de son déclenchement.

Quand le SAI?

Lorsque les intempéries hivernales viennent perturber les transports scolaires, les autorités compétentes peuvent décider de la mise en place du SAI. L'information vous est alors transmise par sms, courriel, site internet du cg61, radio locale.

Dès que vous en êtes informés, il vous suffit de consulter les horaires ci-dessous et de conduire votre enfant au point d'arrêt le plus proche de votre domicile.

Le retour à une situation normale donne lieu de la même manière à une information préalable.

Circuit S09-03: lundi, mardi, jeudi, vendredi

Bretoncelles	Ecole publique	08h25
Bretoncelles	Le bourg	08h30
Bretoncelles	Le bourg	17h20
Bretoncelles	Ecole publique	17h25

Qui joindre?

Pôle aménagement environnement Service des transports - Hôtel du Département 27, boulevard de Strasbourg BP 58 - 61017 Alençon Cedex Tél : 02 33 81 61 95

Fax: 02 33 81 60 72 mail: pae.transport@cg61.fr

ADMR: Association de service à domicile

Une nouvelle équipe sur le canton

Présidente : Melle Françoise LAMBERT, **Vice-présidente :** Mme Claire LENOIR, **Secrétaire :** Mme Sylvie OLIVIER, **Trésorières :** Mmes Guylaine COSSANDIER et Pierrette GAUTIER.

Responsables du travail : Mme Mireille GAUTIER et Mr Germain FONTAINE

Membres: Melle Françoise CERCEAU et Mme Jacqueline HUET;

Aide à domicile pour tout public : familles, personnes âgées et situation de handicap.

PERMANENCES TELEPHONIQUES au 02 33 83 72 10, le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, le vendredi de 9H à 12H 30.

ACCUEIL DU PUBLIC à la mairie de CONDE-sur-HUISNE, le mardi de 10H à 12H et de 16H à 17H, le vendredi de 10H à 12H.

Cadencement SNCF, la mairie intervient

En page 21, vous trouverez les nouveaux horaires de la SNCF mises en place dans le cadre du cadencement depuis le 11 décembre dernier.

En tout premier lieu, nous nous félicitons que les bretoncellois conservent des trains pour se rendre régulièrement à Chartres et Paris, mais aussi vers Le Mans. Toutefois, nous déplorons que la totalité des trains du week-end fasse l'objet d'un changement ou d'une attente en gare dans le train à Chartres tant pour aller à Paris qu'en revenir.

C'est pourquoi la Commune a décidé d'intervenir auprès de la SNCF pour signaler ces désagréments à une époque où le transport en commun se développe. Certes, il s'agit d'une mesure d'attente pour effectuer des travaux sur l'ensemble du ré-

seau national, mais la durée de 4 à 5 ans nous interpelle.

Notre objectif est de s'assurer que la gare de Bretoncelles demeure pérenne et continue d'offrir des dessertes adaptées dans les deux sens, voire au retour des anciens horaires, une facilité accrue pour se déplacer et rendre ainsi le transport en commun attractif et pratique pour les habitants de la Commune et des communes avoisinantes.

C'est dans l'air du temps de favoriser ce type de transport, plus écologique que la voiture. Merci d'avance à la SNCF de bien vouloir prendre en compte les souhaits des communes desservies par une petite gare qui, peut-être un jour, deviendra « grande ».

NB : la photo de la couverture représente la locomotive à vapeur de passage à Bretoncelles en septembre dernier.

Espace abbé Fret

Janvier : Du samedi 21 janvier au jeudi 23 février :

Exposition sur le vampirisme du conférencier **Jacques Sirgent**, spécialiste du fantastique et de l'ésotérisme .

Cette exposition est prêtée par la Médiathèque Départementale d'Alençon, en lien avec les animations proposées par celle-ci en 2012, organisées en partenariat et avec l'aide du Conseil Général.

11 Février : Conférence de Jacques Sirgent,

Ecrivain et spécialiste en ésotérisme et vampires.

Le matin de 10 h à 12 h 30 : dédicace de ses livres à la Maison de la Presse.

A 17 h : conférence à l'Espace Abbé Fret sur le thème : "Dracula, Twilight et com-

pagnie : le vampirisme".

Mars: Exposition du samedi 03 au samedi 24 inclus Exposition de peintures de Suzanne Tellier. Vernissage le samedi 03 mars à 17 h 30 à la salle d'expositions

Avril: Du samedi 07 au samedi 28 inclus. Exposition des œuvres de Claude Van der Maelen « Carton d'Art ». Vernissage le samedi 07 avril à 17 h 30 à la salle d'expositions.

Mai: du Samedi 05 au Samedi 26 inclus Exposition de photographies animalières de Jean Bonis Vernissage et conférence le samedi 05 Mai à 17 h 30 sur le thème de : « l'esthétique et la pratique photographique ».

A retenir dès maintenant

Samedi 9 et dimanche 10 juin 7ème salon du Livre rare En partenariat avec l'association Livres au perche

Juin: Du samedi 16 au samedi 30 inclus Exposition de Barbara Marcinkowska Rencontre musicale le 16 juin à 17h30

Sans oublier la disponibilité quasi permanente du club de lecture à la salle Gauthier-Lapierre

Plus d'infos sur le site : www.betoncelles.fr

Le Petit Journal







Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81 Web : http://www.tireau-pitel.com









Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans votre projet immobilier*.

Du nouveau pour les futurs propriétaires : renseignez-vous en agence.

2 agences Crédit Agricole Normandie à votre service :

28, place du Général de Gaulle 61110 RÉMALARD

21, place du Général de Gaulle 61110 BRETONCELLES

098 098 10 15

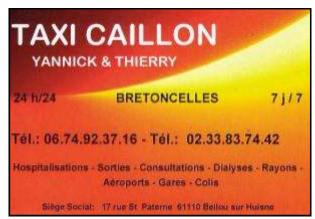
ca-normandie.fr

(Accès gratuit hors coût utilisation internet (FAI + coût facturé par l'opérateur télécom)

"L'imprunteur d'apose d'un délai de réflacion de dis jours. La vente est autordonnée à l'obtention du prêt, al celui-ci n'est per obtenu, le vendeur doit nembourser à l'imprunteur les aamnes versées.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTURL DE NORMANDRE - Societé Coopérative à capital variable, agréée en tart qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, explanaté Brillaud de Laujerdien - 14030 CAEN CEDEX, Inmatricalée au Registre du commisser et des sociétés de Caen sous le numéro 478 894 900. Société de coutage d'assurance immatriculée au registre des internédiainte en assurance socie à er 107 022 806.











Une nouvelle revue littéraire : « Vent du Perche »

Les statuts de « Vent du Perche »

C'est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), forme juridique créée par l'Etat pour répondre aux besoins de combler l'espace entre les initiatives associatives bénévoles et l'entreprise tenue par sa rentabilité.

Dans le cas de l'édition, la forme juridique de la SCIC a pour avantage :

- d'intéresser financièrement les auteurs qui sont conviés à prendre des parts de la
- de trouver plus facilement l'équilibre économique en faisant appel au bénévolat. Le statut coopératif permet de recevoir des dons et de bénéficier de l'aide des collectivités et institutions locales. (A cet égard, la Commune de Bretoncelles met à disposition des locaux qui abrite le siège de la SCIC et permet de réunir régulièrement les membres. Daniel Sache et Olivier Palmer sont aussi membres du collège salariés de la SCIC).

Les projets de « Vent du Perche »

Publier une revue où chacun, y compris les enfants, pourra faire connaître ses écrits, fictions, récits, poèmes...

Offrir aux auteurs de livres la possibilité de se faire éditer dans des conditions financières favorables.

Créer des évènements culturels.

VDP contribuera ainsi à la vitalité littéraire et à l'animation culturelle du Perche.

La revue « Vent du Perche »

Vent du Perche publie des nouvelles, des récits et témoignages, des poèmes, des contes pour enfants, des bonnes feuilles de livres à publier, un courrier des lecteurs.

Elle ouvre ainsi ses pages aux travaux d'écriture des élèves de la région.

Un comité de lecture, composé de personnes aux sensibilités diversifiées, sélectionne les textes proposés, pour la revue comme pour l'édition du livre. Il encourage la pluralité des formes d'expression littéraire. Ses décisions se prennent au regard de critères esthétiques et éthiques.

La revue comporte une cinquantaine de pages de format A5, vendue au prix de 3 euros.

Elle sera distribuée dans les librairies et les organismes culturels amis.

PS: La revue sera en dépôt à minima dans chaque canton du perche, tant dans l'Orne que dans l'Eure et Loir.

Comment soutenir « Vent du Perche »

En proposant des textes ou des livres à publier.

En apportant votre aide à la mise en page, l'impression, la diffusion, la communication..., au comité de lecture, à l'organisation ou l'animation d'évènements culturels.

En adhérant à la SCIC pour 25 euros.

NB : La première revue littéraire est terminée mais, à la clôture du **Petit Journal**, il n'est pas possible d'indiquer la date de parution.

Ateliers E.P.N. Janvier/Avril 2012

Date	Date	Thème	Durée	Notions abordées
Samedi 28 janvier	Mercredi 11 avril	Gérer ses photos	2h	Importer ses photos à partir d'un appareil Ranger et trier ses photos sur ordinateur
Mercredi 1er février	Samedi 21 avril	Modifier ses photos Module 1	1h30	Recadrer et enregistrer les modifications Alléger les photos
Samedi 11 février	Mercredi 25 avril	Modifier ses photos Module 2		
Mercredi 15 février	Mercredi 2 mai	Consulter des médias en ligne	1h30	Ecouter radio ou musique en ligne Regarder des émissions en « Replay »
Samedi 25 février	Samedi 12 mai	Utilisation de clés USB	2h	Voir le contenu de la clé Copier des fichiers sur la clé
Mercredi 29 février	Mercredi 16 mai	Créer une carte de vœux animée	2h	Créer une carte à joindre à ses courriels
Samedi 10 mars	Samedi 26 mai	Les flashcodes	1h	Comprendre l'utilité des flashcodes de plus en plus fréquents sur les produits
Mercredi 14 mars	Mercredi 30 mai	Utilisation d'un client de messagerie	1h30	Compréhension et utilisation d'un client Configuration d'un client de messagerie
Samedi 24 mars	Samedi 9 juin	Facebook Module 1	1h30	Facebook, c'est quoi ?
Mercredi 28 mars	Mercredi 13 juin	Facebook Module 2	1h30	Paramétrer la sécurité d'un compte
Samedi 7 avril	Samedi 23 juin	Les supports mémoire	1h30	Différencier les supports (clé, Cd, DVD, carte mémoire

Ces ateliers sont gratuits mais se font sur inscription. En cas de manque de participants les ateliers n'auront pas lieu. Les participants sont invités à amener leurs ordinateurs afin de profiter au mieux des ateliers.

Solution

des mots croisés

de la page 19

_				•						
01	S	၁	3	٦	П	В	A	T	Ø	
6	3	0	Б		C	В	ı	N	Э	S
8	Я	A	I	3	S		N	3	M	A
L	Λ		A	٦		Ы	3		S	Я
9	S	0	а	A	S		В	A	I	3
g	S	3	N	Т	3	S		Я	Т	Т
Þ	Λ		3	S	Т	3	Я		3	Λ
3	A	N	9	I	N	3		S	О	4
7	Н	I	3	В	A	Я	၁	Н	I	3
ı	Э	A	٦	3	N	а	Я	I	3	Я
J	A	8	Э	а	3	.	9	Н	I	ſ

LA BOULE BRETONCELLOISE

<u>1)Téléthon du 4 décembre:</u> notre concours de pétanque, organisé à cette occasion, a rapporté 500€ (dons des particuliers et d' une association locale pour 100€). Merci à tous les généreux donateurs.

<u>2)Thé dansant:</u> il aura lieu le dimanche 5 février à partir de 14h et sera animé par l'orchestre Bernard et Sylvie.

Réservations au 02.37.37.21.89.

GV.GFB

1) <u>Depuis septembre</u>, les cours ont repris sous la direction de Lisa, une nouvelle animatrice dynamique et très compétente pour le plaisir de toutes et de tous.

Les personnes intéressées peuvent participer deux fois aux séances du jeudi de 9h30 à 10h30 ou se renseigner au 02.37.37.21.89.

2) <u>Thé dansant:</u> notre thé dansant annulé le 4 décembre dernier est reporté au <u>dimanche 30 septembre 2012.</u>

Bonne année 2012 à toutes les lectrices et à tous les lecteurs du **Petit Journal**.



Bretoncelles Patrimoine et Nature

Quelques dates à retenir :

Samedi 18 février : Veillée BPN à 19h30 à la salle des fêtes. Comme les années précédentes, le menu est élaboré à partir des produits bretoncellois.

Samedi 16 mars à 16h : inauguration du très beau calvaire, route de Coulonges, en présence des élus, journalistes et des habitants du quartier.

Samedi 31 mars : conférence nature à la salle d'exposition, avec diffusion du film « Ombres et Lumières », à 15h30 (forêt de Réno-Valdieu), ainsi qu'un film « Naturellement » à 17h qui parle d'agriculture biologique.

Dimanche 29 avril : Balade médiévale en forêt de Saussaie avec conférence sur la butte du château.



Tennis Club de Bretoncelles

Le championnat de printemps s'est terminé par une deuxième place pour notre équipe masculine qui va donc monter en division supérieure. Nous en profitons pour la féliciter. Depuis la rentrée scolaire, l'école de tennis a repris son activité avec Monsieur Julien Chevée comme entraîneur.

Nous accueillons actuellement 11 élèves repartis en 2 groupes le dimanche matin de 10h à 12h. Si vous êtes intéressés, il reste quelques places. N'hésitez pas à nous contacter.

Les tarifs pour la saison 2011/2012 : Inscription au Tennis club

Adulte: 90 euros avec la licence

Jeunes jusqu'à 18 ans : 60 euros avec la licence FFT

Conjoint: 40 euros avec la licence FFT

Enfant de parents inscrits : 25 euros avec la licence FFT

Les cotisations permettent l'accès aux cours extérieurs (la salle étant réservée à l'école de tennis et à l'entraînement des joueurs de l'équipe)

Location horaires : les tarifs ne changent pas

7 euros / heure et 1 h gratuite toutes les 5 heures

réservation et remise de la clé assurées par Mme Berteau au Café des Sports. Nous tenons à préciser que le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenant sur les cours si les joueurs ne sont pas à jour de leur licence FFT.

Toute l'équipe du Tennis club de Bretoncelles vous adresse ses meilleurs vœux pour 2012. Pour tout renseignement : **Caroline Pinloche**, caro.pinloche@wanadoo.fr 02.37.37.20.08 (le soir à 19H30)

DIMANCHE 19 FEVRIER 2012 à BRETONCELLES (Orne)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP 28 VTT X-Country

COURSE VTT OUVERTE A TOUS

(pour les personnes nées en 1998 et avant)

(AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

et CERTIFICAT MEDICAL POUR LES NON LICENCIES Y COMPRIS POUR
L'EPREUVE JEUNES EN PROLOGUE)

ENGAGEMENTS avant le 15 février

bulletins disponibles sur demande au 02 37 37 24 13 ou j-lbarreteau@wanadoo.fr
8 € pour les adultes , 6€ pour les mineurs

ENGAGEMENT SUR PLACE: +2€

Renseignements sur www.bretoncelles.fr

DEPART à 14 h30 STADE MUNICIPAL CIRCUIT ENTIEREMENT « OFF-ROAD » DE 7,5 Km à parcourir de 1 à 4 fois en fonction des catégories



EN PROLOGUE, EPREUVE JEUNES (né(e)s entre 1999 et 2004) sur un circuit adapté autour du stade

> <u>DEPART à 13h30</u> Engagements : 3€

> conçu et réalisé par USN cyclisme 105bis rue Bretonnerie 28400 Nogent le Rotrou

Associations

A.B.E.L

Les membres et le président de l'association bretoncelloise d'éducation et de loisirs vous présentent leurs sincères vœux de bonne et heureuse année.

Rendez-vous le 1er juillet pour le vide-greniers

Club de Loisirs des Retraités

Très belle réussite du thé dansant le 23 octobre 2011 avec 150 participants, de quoi satisfaire le club qui a offert, comme d'habitude la bûche de Noël a ses adhérents le 18 décembre dernier puis la traditionnelle galette des rois le 8 janvier.

Dates à retenir pour 2012

8 mars : Assemblée générale

18 mars : thé dansant 1er juillet : portes ouvertes 16 septembre : repas annuel 21 octobre : thé dansant 16 décembre : bûche de Noël

Le club réfléchit avec l'ABEL à la création d'une banderole commune pour annoncer le vide-grenier et la porte ouverte à la salle des fêtes.

Il convient en effet de mieux informer le public de cette opération qui se trouve quelque peu « effacée » par l'animation des rues.

Et n'oubliez pas, tous les jeudis, salle Gauthier-Lapierre, jeux de cartes, avec goûter et bonne ambiance assurée.

Accessible à tous.

GYMNASTIQUE

D'ENTRETIEN

<u>de</u>

BRETONCELLES

L'équipe de la Gymnastique d'Entretien vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2012.

Après une rentrée différée nous repartons d'un bon pied.

Le 1er rendez-vous a eu lieu le mardi 3 janvier 2012 à 19H au gymnase.

La cotisation est ramenée à 45€ (assurance comprise).

N'oubliez pas votre certificat médical. Les nouveaux adhérent(e)s sont toujours les bienvenu(e)s, n'hésitez pas à en parler autour de vous (première séance gratuite).

Président :

Robert TANFORTI Tél: 02 37 37 22 36

Trésorière :

Nelly POIRIER Tél : 02 37 37 25 95

Secrétaire :

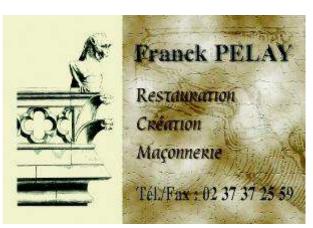
Francine PIZZAGALLI Tél: 02 37 37 26 93



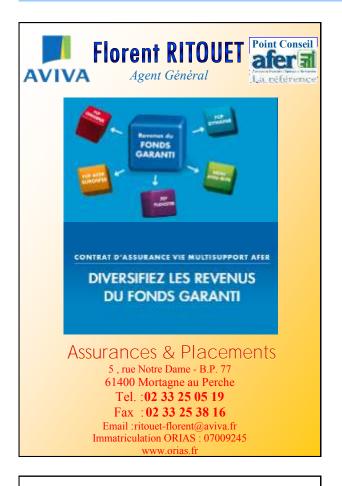


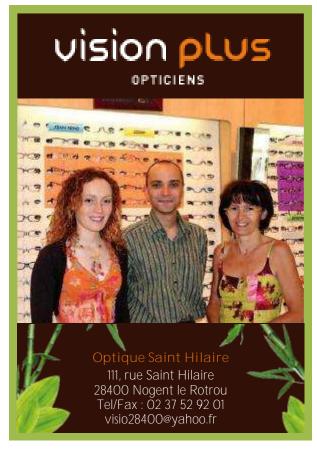




















TENNIS DE TABLE

L'Association Pongistes Cœur Perche Vous souhaite une bonne et heureuse année 2012

Nous tenons à remercier les communes de Bretoncelles, Boissy-Maugis, Condé-sur-Huisne et La Madeleine Bouvet de leur soutien financier, et Les Minoteries Guiard de la Madeleine Bouvet qui nous a permis de renouveler les maillots de l'association avec la participation de Mission-Pub de Bretoncelles.

L'ASSOCIATION AU 31 DECEMBRE 2011

Deux filles au plus haut niveau du Critérium Fédéral de la FFTT en catégorie -15 ans.

Un début de saison fracassant de Laëticia Deleuse et Betty Secretain.

A l'issue du 1^{er} tour du Critérum fédéral, Laëticia Deleuse termine 1^{ère} de sa catégorie et monte en Nationale 1. Au 2^{ème} tour Betty Secretain termine 1^{ère} de sa catégorie et monte à son tour en Nationale 1.

Les filles disputeront les trois prochains tours en Nationale 1.

Entente féminine : Objectif la Nationale 3

L'Entente féminine « BAYARD / CŒUR PERCHE » en Championnat par Equipe Dames, se maintient en fin de première phase en Pré- nationale.

<< Prochaine étape la montée en N3 fin de 2ème phase >>.

Un petit rappel des principaux résultats des filles au cours de la saison 2010/2011

Betty Secretain:

FFTT: Vice Championne de l'Orne -15 ans et -18 ans.

FFTT: Vice Championne de l'Orne par classement toutes catégories.

FFTT: Championne -18 ans et Vice Championne -15 ans de Basse Normandie.

UGSEL: Championne de France minimes.

FISEC: 64^{ème} jeux Européens de Lisbonne: Médaille d'Argent individuels minimes, Médaille d'Argent double minimes, Médaille de Bronze minimes double type Coupe Davis, Médaille de Bronze double mixte minimes.

Laëticia Deleuse:

FFTT: Championne de l'Orne -15 ans et -18 ans.

FFTT: Championne de l'Orne par classement toutes catégories Dames.

FFTT: Championne -15 ans et Vice Championne -18 ans de Basse Normandie.

FFTT: 16ème au Championnat de France par classement toutes catégories.

FFTT: 10^{ème} aux Internationaux Jeunes de Champagne Ardennes.

Championnat de France des régions: Sélection de Betty et Laëticia dans l'équipe Bas Normande, avec à la clé une 8^{ème} place de l'équipe en -15 ans.

Effectif de l'association au 31 décembre: 32 licenciés, dont 7 féminines. Perte de 28 licenciés en début de saison, 6 nouvelles adhésions

En compétition : 4 seniors, 2 juniors, 4 cadets (2 filles), 3 minimes (1 fille) 2 équipes masculines, D3 et D4, 1 équipe féminine en Pré Nationale (entente) 13 joueurs inscrits au Critérium Fédéral

Nous continuons nos actions de formation des jeunes, initiation des collégiens en collaboration avec le Collège Paul Harel, intégration des adultes du CAT de Rémalard en Handisport, le perfectionnement de nos jeunes avec des entrainements dirigés par Amandine Madeline, licenciée de l'association et entraineur du G.E. Ping Perche Emploi. Une seule ombre à nos actions sur le canton, nous n'avons pas pu reconduire notre intervention auprès des écoles primaires, et suspendu nos créneaux «loisir» sur les communes de Boissy-Maugis, Condé sur Huisne et Rémalard fautes de joueurs sur ces communes.

COMMEMORATION du 11 NOVEMBRE 1918

Cette année une petite modification à été faite à la demande de Mr l'abbé Hébert aux commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre : en vue de rassembler plus de monde, une seule célébration a été faite en souvenir de nos Anciens pour les communes de La Madeleine Bouvet, Condé sur Huisne, Coulonges les Sablons, Moutiers et Bretoncelles. Pour cette première, la messe de commémoration a eu lieu à La Madeleine Bouvet.

Après cette célébration les Anciens Combattants se sont retrouvés salle Gauthier- Lapierre pour l'Assemblée générale habituelle en novembre. Une minute de silence a été observée en mémoire de nos amis défunts :

- Monsieur Jean Marière, Ancien Combattant de Bretoncelles,
- Monsieur Robert Fillon, président des Anciens Combattants de Condé sur Huisne.

Ensuite nous avons élu de nouveaux membres au bureau :

- 1er Vice Président : Mr Georges Malo en remplacement de Mr Jean-Claude Collin, démissionnaire.
- Trésorier adjoint : Mr Jacques Radice en remplacement de Mr Pierre Hatot, démissionnaire.

Un rassemblement avec les personnalités communales, les pompiers, les enfants de l'école, leur professeur et les habitants de Bretoncelles a eu lieu devant le Monument aux morts.

La lecture par les enfants de lettres de soldats de 1914/1918 à leur famille a particulièrement ému la population présente en apprenant les condamnations de 1917 de certains soldats qui ont été réhabilités depuis.

Après le dépôt des gerbes : lecture d'une lettre du Président de la République ; lecture du message de l'UFAC ; énoncé des noms des Bretoncellois Morts pour la France ; minute de silence.

Comme chaque année nous nous sommes rendus au cimetière pour honorer, par dépôt de gerbe et minute de silence, la mémoire de Roger Calbris, Fusillé en 1944, puis nos Morts de 1870 pour enfin se recueillir devant les tombes des nos Anciens, Morts pour la France

Un vin d'honneur fut ensuite offert à tous les présents salle Gauthier-Lapierre.

Nous remercions tous les Bretoncelloises et Bretoncellois qui nous ont accompagnés lors de cette cérémonie du souvenir et comptons sur eux pour 2012.

En ces premiers jours de l'année, tous les membres de L'Association des Anciens Combattants de Bretoncelles, vous présentent leurs vœux les plus chaleureux.

DATES A RETENIR POUR 2012.

Lundi 19 Mars- Commémoration du cessez le feu en Algérie en 1962. Dimanche 25 Mars- Déjeuner dansant des Anciens Combattants. Mardi 8 Mai- Commémoration de la reddition du 8 Mai 1945.

Nous comptons sur la présence des Bretoncelloises et Bretoncellois aux cérémonies du souvenir ; les horaires seront indiqués sur le site ACPG:

www.bretoncelles,fr/acpg-accueil.html

Dates à retenir

A la salle des fêtes

5 février : Thé dansant de La Boule **11 février** : Soirée tartiflette de l'APE

18 février : Veillée BPN

11 mars : Repas des anciens

18 mars : Thé dansant du Club de loisirs 25 mars : Déjeuner dansant des ACPG

21 avril : Soirée théâtre

28 avril : 2ème représentation théâtre

Au gymnase

19 février : Course VTT X-Country

A l'espace abbé Fret

28 janvier : Lancement de la revue « Vent

du Perche »

11 février : Conférence Jacques Sirgent
 3 mars : Vernissage Suzanne Teillier
 31 mars : Conférence Nature BPN
 7 avril : Vernissage Claude Van der

Maelen

5 mai : Vernissage Jean Bonis

Au monument aux morts

19 mars : Commémoration **8 mai** : Commémoration

A la mairie

22 avril : Elections présidentielles 6 mai : Elections présidentielles

Epicerie solidaire

Tous les 15 jours, les vendredis des semaines paires en 2012 à partir du vendredi 13 janvier accessible sous certaines conditions.

Le calendrier scolaire

Ces dates concernent la zone A uniquement, c'est-à-dire l'académie de Caen.

Vacances d'Hiver:

11 février au 27 février 2012 Vacances de Printemps : 7 avril 2012 au 23 avril 2012

Vacances d'été :

5 juillet au 4 septembre 2012 Vacances de la Toussaint : 27 octobre au 8 novembre 2012

Vacances de Noël:

22 décembre 2012 au 7 janvier

2013

Concernant la zone B, académie Orléans-Tours, seules les périodes

ci-dessous sont différentes :

Vacances d' Hiver :

25 février au 12 mars 2012 Vacances de Printemps : 21 avril au 7 mai 2012

Quant à la zone C, Paris, Versailles,

Vacances d' Hiver :

18 février au 5 mars 2012 Vacances de Printemps : 14 avril au 30 avril 2012

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués

Rentrée scolaire 2012 le 4 septembre

Infos

Étude de Maître Bernard LETOURNEAU

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles TéL: 02 37 37 20 02 - Fax: 02 37 37 26 32 www.letourneau.orne.notaires.fr

LB00560 – BRETONCELLES :Maison de ville proche commerçants, comprenant : cuisine, séjour-salon cheminée, salle de bains-wc, cellier, chaufferie. A l'étage : deux chambres. Jardin. Chauffage central au fuel. Tout à l'égout. Classe énergie : F - PRIX : 59 000 € NV + Hon. Nég. : 3 131,58 € + Frais d'acte 4 787,44 €

LB00440 – BRETONCELLES : Maison mitoyenne ancienne à finir de restaurer sur 580m² de jardin, en hameau, comprenant : entrée, wc, pièce, cuisine, séjour avec cheminée et insert, autre pièce, salle de bains. greniers au dessus. En dép. : Grange et une pièce. Jardin. Classe énergie : non concerné - PRIX : 60 000 € NV + Hon. Nég. : 3 161,48 € + Frais d'acte 4 849,21 €

LB00535 - LONGNY-AU-PERCHE : Maison à rénover dans hameau sur 830m², comprenant : séjour, cuisine, salle d'eau-wc, deux pièces. Conduits pour cheminée. Garage. grenier au dessus sur le tout. Cave. Chauffage central au gaz. Assainissement individuel. Hangar. Puits. Classe énergie : F - PRIX : 70 000 € NV + Hon. Nég. : 3 460,48 € + Frais d'acte 5 466,88 €

LB00527 – BRETONCELLES : Maison de bourg mitoyenne avec jardin, proche commerçants, comprenant : au rez de chaussée : entrée, séjour-salon, cuisine ouverte, wc. Au 1er étage : palier, chambre, salle d'eauwc. Au 2ème étage : une chambre. Cellier et jardin. Chauffage électrique. Tout à l'égout. Classe énergie : G - PRIX : 80 000 € NV + Hon. Nég. : 3 759,48 € + Frais d'acte 6 084,55 €

LB00625 – BRETONCELLES : Maison en centre village tous commerces avec petit jardin, comprenant : séjour-salon avec cheminée ouverte, cuisine, dégagement. A l'étage : chambre, dégagement, salle d'eau, grande pièce séparée en deux. Grenier au dessus. Jardin. Dépendances dont une avec four à pain, préau. Chauf. central au fuel. Tout à l'égout. Classe énergie : E - PRIX : 95 000 € NV + Hon. Nég.: 4 207,98 € + Frais d'acte 7 011,05 €

LB00626 – BRETONCELLES: Une maison ancienne mitoyenne en hameau sur 660 m² de terrain comprenant: cuisine pièce à vivre, deux petites chambres, dégagement, wc, salle d'eau, une pièce avec escalier pour l'étage. une chambre au dessus. Grenier à la suite. Chauf. élect. Dép. abris de jardin. Garage. Assainissement individuel. Classe énergie: G - PRIX: 95 000 € NV + Hon. Nég.: 4 207,98 € + Frais d'acte 7011,05 €

LB00819 – BRETONCELLES : Maison jumelée dans hameau calme, comprenant : séjour avec cuisine à l'américaine et cheminée, salon, salle d'eau-wc, cellier. A l'étage : deux chambres, dégagement, cabinet de toilette avec wc. grand jardin séparé avec chalet en bois (16m²). Classe énergie : E - PRIX : 108 000 € NV + Hon. Nég. : 4 596,68 € + Frais d'acte 7 814,02 €

LB00720 – BRETONCELLES: Maison en hameau sur 500m² comprenant: au rez de chaussé: cuisine, séjour-salon, salle d'eau, wc. A l'étage: Une grande pièce palière-chambre, autre grande chambre. Garage. Chauf électrique (conv. neufs). Assainissement individuel. Classe énergie: G - PRIX: 110 000 € NV + Hon. Nég.: 4656,48 € + Frais d'acte 7 937,56 €

LB00788 – BRETONCELLES: Une maison ancienne sur 543m² dans centre de bourg à restaurer, compr actuellement 4 logements. 1) ent.-dég., 2 pièces, cuisine, sdo-wc. 2) ent.-dég. 2 pièces, sdo-wc.A l'étage: 3) cuisine, séjour, sdb-wc, chambre. 4) cuisine, 2 pièces, sdo-wc, dég. Grenier amén. (100m²) au dessus. Jardin. lavoir, remise. Tout à l'égout. Classe énergie: E - PRIX: 120 000 € Net Vendeur + Honoraires de Négociation: 4 955,48 € + Frais d'acte 8 555,23 €

LB01082 – BRETONCELLES : Pavillon trad. de plain pied proche hameau sur 1808m², comprenant :entrée, cuisine aménagée, cellier, séjour-salon avec cheminée insert, deux chambres, salle de bains, wc. Terrasse. Dépendance séparée avec une pièce aménagée et garage . Grenier au dessus. Chauffage : cheminée et électrique. Classe énergie : E - PRIX : 145 000 € NV + Hon. Nég. : 5 702,98 € + Frais d'acte 10 099,40 €

Associations actives

A.B.E.L: Rémy TAFOIRY, La Passerelle, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.21.45

Tennis Club Bretoncellois : Caroline PINLOCHE, 1 rue Henri Levier, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.21.72 ou 02.37.37.20.08

A.D.I: Daniel CHEVEE, Mairie de Bretoncelles, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.23.27

ACPG: André LAFON, 39 résidence les Grands Prés, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.26.17

A.P.E: Gaëlle THEBAULT, La Godefraise, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.05.13

La Boule Bretoncelloise : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers au Perche, Tél : 02.33.73.82.40

L'Amicale des Pompiers : Gérard PLESSIS, 26 rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél : 02.3.37.21.17

G.V-G.F.B: Isae LEMONNIER, mairie de Bretoncelles, tél 02.37.37.23.27.

Club de Gymnastique d'Entretien : Robert TANFORTI, La Booz, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.22.36

Club de Loisirs des Retraités : Jacqueline HUARD, La Godefraise, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.27.59

Bretoncelles Patrimoine et Nature : Daniel CHEVEE, 3 Place du Général de Gaulle, Bretoncelles, Tél : 06.08.07.00.95

Pongistes Cœur du perche: Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine Bouvet, contact: Richard PIERSON, 1 Résidence du Pré de Crochet, Bretoncelles, Tél: 06.68.62.26.06

LA PELERINE : Marie-Pierre CHANCE, Maison de retraite, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.20.92

Badminton Club Bretoncellois : Philippe RUELLAN, 28 Rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél : 06.20.06.87.04

Les Écuries du Sagittaire : Arnaud CAMUS, Montras, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.20.05

Bille de Clown : Jean-Claude CALBET, Plaisance, Bretoncelles, Tél : 06.03.61.06.14 **Football Club Bretoncellois :** Franck PICHEREAU, 7 Résidence les Grands Prés, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.00.34

Livres au Perche : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules Lemaître, Bretoncelles, Tél: 02.37.37.28.14

Les Fléchettes Bretoncelloises : Sébastien PIGEON, 12 place du Général de Gaulle, Bretoncelles. Tél : 02.37.37.21.72





Annuaire

Le Petit Journal

Mairie Tél.: 02 37 37 23 27. Fax: 02 37 37 21 32

Ouverture tous les jours de 9h30 à 12h Courriel: mairiebretoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET

Bibliothèque & Espace Public Numérique

Tél.: 02 37 37 25 27

Courriel: biblio.bretoncelles@wanadoo.fr

Mardi au jeudi de 9h à 12h

Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

Gendarmerie Tél.: 17 * Rémalard : lundi de 8h à 12 mercredi et vendredi de 14h à 19h

* Longny au Perche : tlj de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers

Tél.: 18, à partir d'un portable 112

S.A.M.U. Tél.: 15

La Poste Tél.: 02 37 37 24 95

mardi -vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h00, le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi .

Crédit Agricole Tél.: 0825 84 04 55 Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15, de 14h à 18h, sauf 16h le samedi Uniquement sur rdv l'après-midi

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - Tél. : 02 33 83 56 56

Taxis, TAP

Taxi Caillon tél. 02 33 83 74 42 ou 06 74 92 37 16

Médecin

Dr PINLOCHE tél.: 02 37 37 20 08

Pharmacie

M. HEDOUIN - Tél.: 02 37 37 20 38 <u>Infirmières</u> **T**él. : 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

02 37 37 48 67

UNA Pays du Perche: 02 33 85 30 50

ADMR: 02 33 83 72 10

Diététicienne

Ingrid CALBET, tél.: 06 85 38 44 73 Vétérinaires

Tél.: 02 33 83 65 65

Notaires

Étude LETOURNEAU Tél. 02 37 37 20 02. Fax: 02 37 37 26 32 Maison de retraite

Tél.: 02 37 37 20 92 Messes à Bretoncelles

4ème dimanche du mois à 9h30 2ème dimanche à Moutiers Renseignements: 02 37 37 21 45

École élémentaire Tél.: 02 37 37 22 17 Directrice: Leslie DUVAL

Cantine

Tél.: 02 37 37 21 08

Eau

Bretoncelles: mairie Le Pas St L'Homer: * Olivier Boulay: Tél.: 02 33 25 45 32 * Claude Savard: Tél.: 02 37 37 22 52

Tél.: 0810 333 061

CPAM

Mairie Rémalard

le vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à

15h30

Assistante sociale

Tél: 02 33 85 24 20 Permanence à la mairie le 1er et 3ème jeudi de 14h à 16h.

Marché

ieudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour

Déchetterie à Rémalard

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et

jours fériés.

Tél.: 02 33 83 07 43 **Mission locale:** Tél.: 02 33 83 09 42















Salle de Bains - Chauffage toutes énergles Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37

Dépannage 24h/24h





Réparation toutes marques Mécanique - Dépannage Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises Location - Vente et réparation Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES Fax: 02 37 37 27 37

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières 61110 Bretoncelles TEL: 02 37 37 26 66



Contrôle technique automobiles

<u>VEHICULES</u>

- **Tourismes**
- Utilitaires
- Camping- car
- Collections
- Equipement 4x4 (rotation inversée tous type transmissions)



CENTRE AFFILIE AU RESEAU: SECURITEST (1)

GERANT & CONTROLEUR:

Sébastien Pigeon

02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI 8H00-12H30 /14H00 18H30 (AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS)